

**DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
CANTON DE ROMBAS
COMMUNE DE NORROY-LE-VEEUR
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2020**

Conseillers élus : 15
En exercice : 15
Présents : 15

Date de convocation : 17 juin 2020

Etaient présents : M. Jean-Jacques ARNOUX ; Mme Enza BAROTTE ; Mme Charlotte BECKER ; M. Raymond BECKER ; Mme Géraldine-Sophie CAPRON ; M. Thierry CHARTON ; M. Damien FANCELLO ; Mme Pauline GUILBERT ; Mme Cathy LECUYER ; M. Sylvain MARTIN ; Mme Patricia MELY ; Mme Nathalie ROUSSEAU ; M. Michel TROMPETTE ; Mme Karine WEBER ; M. Dominique WEYANT.

Secrétaire de séance : Mme Enza BAROTTE.

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Mme Le Maire, Nathalie ROUSSEAU. Approbation par les membres du Conseil Municipal du compte rendu séance du précédent Conseil du 25 mai 2020.

Mme Le Maire ouvre la séance après s'être assurée que le quorum était atteint.

DELIB 7.10-029/2020 : REMBOURSEMENT LOCATION DE LA SALLE ALBERT BOURSON

Suite au Covid-19, Madame Le Maire a dû procéder à l'annulation de certaines réservations.

Sont concernés :

- Mme Sabah HAMBLLI, remboursement de la caution de 360,00 € pour la location de la salle Albert Bourson pour le mois de mars 2020 ;
- Mme Mouna BOUARIOUA, remboursement de la caution de 360,00 € pour la location de la salle Albert Bourson pour le mois d'avril 2020 ;
- Mme Camille LAZARD et M. Michaël LEMOINE, remboursement de la caution de 360,00 € pour la location de la salle Albert Bourson pour le mois de mai 2020 ;
- Mme Céline MAUTERLÉ et M. Christophe HAINY, remboursement de la caution de 360,00 € pour la location de la salle Albert Bourson pour le mois de juin 2020 ;
- Mme Sylvette MAURICE, remboursement de la caution de 48,00 € pour la location de la salle Albert Bourson pour le mois de décembre 2020 ;

Sur rapport de Madame Le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **décide** :

- de procéder au remboursement des sommes respectives susmentionnées.

VOTES : À L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée exécutoire par sa transmission à la Sous-Préfecture de Metz-Campagne pour contrôle de la légalité.

Au registre suivent les signatures.

Fait à Norroy-Le-Veneur, le 29 juin 2020
Mme Le Maire, Nathalie ROUSSEAU



Accusé de réception en préfecture
057-215705112-20200624-2020DEL0029-DE
Reçu le 09/07/2020

